



Communiqué de presse

Extinction de l'éclairage public à Sotteville : de nouveaux horaires mieux adaptés

Dans le cadre de l'expérimentation de l'extinction de l'éclairage public et à l'issue de 11 réunions de concertation auprès des habitantes et des habitants, la Ville de Sotteville mettra en place, fin juin, d'ultimes ajustements.

Faire la ville avec ses habitantes et ses habitants est une méthode qui fonctionne bien à Sotteville. « *proposer, écouter, ajuster, c'est ainsi que se crée le consensus et l'adhésion de chacune et de chacun* » indique Alexis Ragache, maire de Sotteville-lès-Rouen, Conseiller Départemental, au moment d'annoncer les nouveaux ajustements autour de l'extinction de l'éclairage public.

De nouveaux horaires

« *Nous avons pu analyser les retours des habitants. Il apparaît nécessaire de proposer de nouveaux horaires d'extinction de l'éclairage public afin de s'adapter aux différents modes de vie, notamment pour celles et ceux qui partent travailler plus tôt ou qui sont en horaires décalés. Ainsi, dès la fin du mois de juin, l'extinction de l'éclairage public se fera de 1h à 5h contre 00h30 - 5h30. Cette modification n'impactera pas notre double objectif - faire des économies d'énergie pour préserver nos finances et la planète - et conviendra au plus grand nombre* » précise Alexis Ragache.

Pour rappel, cette extinction de l'éclairage public s'applique à

l'ensemble du territoire communal (hors grands axes) et permet une économie d'énergie de 21,6%.

